Présentation au conseil d'établissement des écoles secondaires 2025-2026

La majorité des contenus obligatoires en éducation à la sexualité depuis 2018 a été intégrée dans le nouveau programme de *Culture et citoyenneté québécoise* (voir le tableau ci-bas afin de prendre connaissance des contenus intégrés aux différentes thématiques). Ainsi, à partir de l'année scolaire 2024-2025, il n'y a plus de présentation au conseil d'établissement de ces contenus obligatoires intégrés **pour les élèves ayant CCQ à leur horaire**.

Voici la communication envoyée à tous les parents d'élèves du secondaire - CSSDD dans le mois de septembre (et ajoutée au site de votre école) afin de présenter ce nouveau cours qui aborde plusieurs réalités culturelles, dont celles liées à l'éducation à la sexualité.

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DANS LE PROGRAMME D'ÉTUDES CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE

Le programme d'études Culture et c/toyenneté québécoise comprend des éléments de contenu relatifs à la sexualité qui sont obligatoirement enseignés. Voici, par thèmes, des notions qui pourraient être abordées auprès des élèves seion les années du primaire et du secondaire.

1" secondaire	2° secondaire	3° secondaire	4° secondaire	5° secondaire
THÈME: IDENTITÉS ET APPARTENANCES	THÈME: AUTONOMIE ET INTERDÉPENDANCE	Le programme CCQ n'est pas prévu à la	THÈME: RELATIONS ET BIENVEILLANCE	THÈME: QUÊTE DE SENS ET VISIONS DU MONDI
IDENTITÉ	RELATIONS INTIMES	grille-matières des élèves de	EXPÉRIENCES INTIMES POSITIVES Désir et plaisir sexuels	CONSTRUCTION DE SOI Agentivité sexuelle et affirmation de soi
Dimensions de l'identité Ex.: différentes dimensions de l'identité personnelle, dont l'identité de sexe et de genre Transformation identitaire à l'adolescence Ex.: entrée dans l'adolescence, construction d'une image corporelle positive, transformations liées à la puberté Orientation sexuelle Ex.: sentiments associés à la découverte de son orientation sexuelle, facteurs qui aident et font obstacle à l'acceptation de son orientation sexuelle SOCIALISATION Éveils amoureux et sexuel Ex.: manifestations de l'amitié, de l'amour et de l'attirance à l'adolescence Socialisation de genre Ex.: stéréotypes et normes de genre, rôles sexuels et de genre, expression de genre	RELATIONS INTIMES À L'ADOLESCENCE Trajectoires amoureuses Ex.: représentations des relations amoureuses à l'adolescence, normes et pressions sociales positives et négatives, séduction et comportements d'approche Mutualité Ex.: bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité, prise en compte de ses besoins et de ceux de l'autre Agir sexuel Ex.: caractéristiques de l'agir sexuel à l'adolescence, éléments qui peuvent soutenir ses choix en matière d'agir sexuel en vue de vivre une expérience positive Défis relationnels Ex.: défis vécus en contexte de relations amicales et de premières fréquentations amoureuses, rupture et peine d'amour, résolution des conflits Consentement et violence sexuelle Ex.: consentement sexuel, répercussions des préjugés liés à la violence sexuelle, pouvoir d'agir pour prévenir et dénoncer des situations de violence sexuelle et soutenir une personne victime		Désir et plaisir sexuels Ex.: place du désir et du plaisir dans l'agir sexuel, plaisir psychologique et physique Intimités affective et sexuele Ex.: facteurs qui influencent les relations sexuelles à l'adolescence, motivations internes et externes, rôle de l'intimité dans les expériences affectives positives Relations égalitaires et respect de soi Ex.: prise de décision libre et éclairée dans l'expression de sa sexualité, responsabilités individuelles et partagées dans l'adoption de comportements sexuels sécuritaires en regard des risques de grossesse non planifiée et des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) Violence dans les relations intimes Ex.: manifestations de la violence en contexte amoureux, moyens d'agir pour prévenir et faire cesser la violence COMMUNICATION NUMÉRIQUE Expression numérique de la sexualité Ex.: séduction en ligne, partage d'images intimes, différences dans l'expression de soi et de la sexualité dans l'espace public et dans l'espace privé THÈME: JUSTICE ET DROIT ENCADREMENT JURIDIQUE DE LA VIE AMOUREUSE ET SEXUELLE Consentement et violence sexuelle Ex.: lois et crimes liés au consentement et à la violence sexuelle, dont l'exploitation sexuelle des personnes mineures et la cyberviolence Violence conjugale Ex.: définition juridique de la violence conjugale THÈME: CULTURE ET PRODUCTIONS SYMBOLIQUES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ	Agentivité sexuelle et affirmation de soi Ex.: aspects qui permettent de bien vivre sa sexualité tout au long de sa vie, capacité à prendre des décisions et à s'affirme Réflexion sur soi et introspection Ex.: introspection en lien avec la globalité et l'expression de la sexualité, apprentissages tirés des relations interpersonnelles et amoureuses antérieures INTÉGRATION SOCIALE ET CULTURELLE Relations interpersonnelles, affectives et amoureuses Ex.: équilibre entre dépendance et autonomie, place attribué aux relations interpersonnelles, affectives et amoureuses, réciprocité Choix relatifs à la vie adulte Ex.: grossesse non planifiée, responsabilités individuelles et collectives, sens civique en matière d'infections transmissible sexuellement et par le sang (ITSS) THÈME: GROUPES SOCIAUX ET RAPPORTS DE POUVOIR INÉGALITÉS SOCIALES Sexisme et autres inégalités en lien avec le genre et la sexualité Ex.: formes et effets des inégalités sociales ÉGALITÉ ET INCLUSION SOCIALE Politiques publiques égalitaires Ex.: égalité de droit et égalité de fait, choix collectifs en matière de mobilisation contre les inégalités Pratiques égalitaires Ex.: partage du travail domestique et de la charge mentale MOUVEMENT SOCIAL Mouvement social Ex.: féminisme, mouvement LGBTQ+, réseau d'organismes communautaires

La planification de l'offre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité en dehors du programme CCQ doit être approuvée annuellement, dans chaque école, par le conseil d'établissement. Ce dernier doit approuver les modalités de la mise en œuvre des contenus obligatoires (qui, quand, comment) et ne pas approuver les contenus obligatoires en tant que tels (les intentions éducatives et les éléments de contenus abordés).

Il appartient à la direction d'établissement, de concert avec son personnel, de déterminer qui aura la responsabilité d'offrir les contenus en éducation à la sexualité qui ne se retrouvent pas dans le programme d'études CCQ. Cette responsabilité peut être répartie entre différents acteurs, tels que :

- le personnel scolaire, notamment le personnel enseignant et professionnel de l'école (psychoéducatrice ou psychoéducateur, animatrice ou animateur de développement personnel et d'engagement communautaire, intervenante ou intervenant social, personne formée en sexologie, etc.);
- les collaborateurs de l'école : personnel du réseau de la santé et des services sociaux, organisme de la communauté, sexologues, etc.

(MEQ, Planification globale en éducation à la sexualité)

CONTENUS OBLIGATOIRES PRESCRITS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR LES ÉLÈVES EN CLASSE ORDINAIRE (en complément du programme CCQ)

Contenus obligatoires en éducation à la sexualité et intentions pédagogiques (MEQ)	Fonctions des personnes ou organismes responsables	Matières et niveaux	Mois de l'année
INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS) ET GROSSESSE (2° sec)		Science en 2 ^e secondaire	
 Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive. Adopter une attitude favorable à l'utilisation du condom. 			
IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES (3° sec)			
 Analyser différentes représentations de la sexualité dans l'espace public. Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer ses propres représentations, attitudes et comportements dans le domaine de la sexualité. 			
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE (3 ^e sec)			
 Prendre conscience des bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité. Situer l'importance de gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse. 			
AGIR SEXUEL (3° sec)			
 Réfléchir sur la place du désir et du plaisir dans l'agir sexuel. Prendre conscience des facteurs qui peuvent influencer les relations sexuelles à l'adolescence. 			
VIOLENCE SEXUELLE (3 ^e sec)			
 Prendre conscience du rôle actif que chacun peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation d'agression sexuelle. Comprendre le vécu des personnes victimes d'agression sexuelle afin de réagir de façon appropriée advenant la confidence d'une amie ou d'un ami. 			
INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS) ET GROSSESSE (3° sec)	en partenariat avec l'infirmière scolaire	Science en 3 ^e secondaire	
 Comprendre le fonctionnement des méthodes de protection. Se situer face à des attitudes et des comportements à adopter dans des contextes où il peut être difficile de se protéger. 			
INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS) ET GROSSESSE (4e sec)	en partenariat avec l'infirmière scolaire	*À noter qu'il n'y a pas de lien avec les	
 Identifier les démarches à entreprendre après une relation non protégée ou mal protégée. Dégager des stratégies favorisant les comportements sexuels sécuritaires à partir de facteurs influençant sa propre capacité à se protéger. 		contenus en science de 4 ^e secondaire, donc l'infirmière peut aller en classe dans une autre matière.	

Les <u>contenus obligatoires en éducation à la sexualité depuis 2018</u> continuent d'être prescrits pour les élèves à qui la matière CCQ n'est pas enseignée, soit ceux qui sont exemptés de la liste des matières prévue au Régime pédagogique (élèves handicapés par une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde et élèves qui reçoivent des SASAF) et ceux qui sont inscrits à l'une des formations du parcours de formation axée sur l'emploi dont la grille-matières exclut le programme CCQ. Il appartient au personnel scolaire de déterminer les modalités d'intervention pédagogique appropriées en fonction des besoins et capacités des élèves et des contenus en éducation à la sexualité établis. (MEQ,Instruction annuelle 2025-2026 p.4)

CONTENUS OBLIGATOIRES PRESCRITS PAR	LE MINISTERE DE L'EDUCATION (<mark>Possibilité d'ajou</mark>	uter des lignes ou des tableaux selon les spécificités de l'école et des besoins)	

- □ POUR LES ÉLÈVES EN FPT (groupes qui n'ont pas CCQ à leur horaire)
- □ POUR LES ÉLÈVES HDAA EXIGENCES DU PFEQ MODIFIÉES (groupes fermés qui n'ont pas CCQ à leur horaire)
- □ POUR LES ÉLÈVES SUIVANT LES PROGRAMMES EN DI (CAPS OU DÉFIS)
- □ POUR LES ÉLÈVES QUI REÇOIVENT DES SASAF (groupes fermés qui n'ont pas CCQ à leur horaire prise en compte de leur parcours migratoire)

Voici la planification des contenus obligatoires pour chaque type de regroupement d'élèves (avec prise en compte de l'âge et des besoins des élèves) :

Types de regroupement d'élèves (classes)	Fonctions des personnes ou organismes responsables d'offrir chaque contenu (Enseignant, TES, TTS , psychoéducateur, etc.)	Contenus obligatoires en fonction des intentions pédagogiques	Mois de l'année

Selon les besoins du milieu, des ateliers en éducation à la sexualité de type promotion-prévention peuvent s'ajouter en lien avec le projet éducatif de l'école et le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ces ateliers peuvent être animés par différents organismes et partenaires.